

“La notoriété de Laetitia Milot écrase celle de Mélanie, son personnage”

Série Sébastien Charbit travaille les ressorts de “Plus Belle La Vie” dont France 3 diffuse un prime inédit à 20 h 50.

Entretien Virginie Roussel
A Paris

Mercredi dernier, le président de la République, Emmanuel Macron, rendait un hommage solennel à l'officier de gendarmerie Arnaud Beltrame assassiné après s'être substitué à une otage. Ce jour-là, “Plus Belle La Vie” honorait le héros français dans son épisode. “Face à l'actualité, nous voyons quel comédien est disponible et qui peut réagir pour que ce soit pertinent. On a intégré une séquence en hommage à Arnaud Beltrame, car on essaie d'être au diapason avec ce que ressentent les Français. L'élan autour de cette personnalité et de ce que veut dire le sacrifice est assez considérable. Le but de nos personnages, c'est qu'ils partagent ce sentiment français”, explique Sébastien Charbit, producteur de Telfrance Série. L'été dernier, il succédait à Hubert Besson, producteur historique du feuilleton dont il était l'un des collaborateurs depuis 3 ans. Le prime est suivi à 22 h 35 d'un documentaire dans lequel Wendy Bouchard, accompagnée de comédiens, part à la rencontre de ceux qui ont un jour vécu des moments difficiles et pour qui la série a joué “un rôle salvateur”.

Nouveaux souffles de vie

Après 14 saisons, l'enjeu est de redonner du souffle aux personnages historiques un peu délaissés et de faire grandir les piliers de demain, en tenant compte à la fois de l'actualité et de l'agenda des comédiens. Ainsi, Laetitia Milot sera réintégrée sur la série après la naissance de sa fille. Une histoire qu'elle pourra valider est déjà prête. En général, les histoires sont proposées 6 mois avant diffusion et les textes rentrés dans les séquenceurs et dialogues 3 mois avant. “On fige les sorties pour que les absences des



FRANÇOIS LEFEBVRE

Après plus d'un an d'absence et plusieurs tournages, Laetitia Milot sera bientôt de retour dans la série.

personnages ne fragilisent pas l'histoire. Son personnage, Mélanie Rinato, a expliqué son départ. Elle était enceinte, le père n'assumait pas et elle ne pouvait pas le dire. Quand elle reviendra, Mélanie aura accouché. Il faudra qu'on comprenne de qui et pourquoi. La manière la plus simple, quand il y a un événement aussi marquant, c'est d'y coller un petit peu. Il faut raconter une histoire cohérente. La notoriété de Laetitia, pour ceux qui ne connaissent pas la série, écrase celle de Mélanie. Mais pour ceux qui suivent, Mélanie Rinato a sa propre histoire.”

Un ancrage dans le réel

Sébastien Charbit tend à systématiser le travail avec les associations, mis en place par Hubert Besson. “Les associations sont capables de

nous documenter sur les sujets pour écrire les arcs sociétaux qui, une fois sur deux, sont réalistes. Actuellement, on travaille sur un sujet qui touche les jeunes. L'ADN de “Plus Belle La Vie”, c'est un ancrage dans le réel.”

“On a intégré un hommage à Arnaud Beltrame pour être au diapason avec ce que ressentent les Français.”

Sébastien Charbit
Producteur.

Face au feuilleton, il y a “Demain nous appartient”, présentée comme LA série “Feel good”. “Pour moi, elle ne se résume pas à ça, déclare Sébastien Charbit. Et “Plus Belle la vie” aussi fait du “feel good”: comment une mère de famille qui n'a pas fait d'études passe le bac et le décroche. On a aussi besoin de suspens, de grandes histoires d'amour. On essaie d'avoir le spectre d'émotions le plus large possible. Parler d'Arnaud Beltrame provoque une émotion riche et forte. C'est un sentiment difficile à rentrer dans une case.”

La sauvegarde du pluralisme des médias en question

Audiovisuel Le secteur s'inquiète des réformes du décret portées par Marcourt.

A la demande du gouvernement, le secteur de l'audiovisuel s'est réuni sous la forme d'un collège d'avis (34 membres) pour se pencher sur la réforme du décret sur les services de médias audiovisuels. Dans l'avis remis au gouvernement, le secteur déplore, entre autres, la suppression de l'objectif de pluralisme structurel en Fé-

dération Wallonie-Bruxelles. L'avant-projet dont il est question s'inscrit dans le contexte du renouvellement des fréquences FM prévu cette année, un processus qui va remodeler le paysage radiophonique et qui interviendra avec l'attribution de couvertures numériques.

Le seuil d'alerte en radio

Dans le décret actuel, “les groupes qui génèrent une audience radio de plus de 20 % du marché sont soumis à un contrôle du CSA de manière à circonscrire un risque pour la sauvegarde du pluralisme”. Le ministre des Médias, Jean-Claude Marcourt, a ac-

cepté de maintenir ce seuil mais prévoit qu'il se base sur la “proportion de la population techniquement desservie” par un groupe, et non plus sur les audiences effectives calculées par le CIM. Non seulement cette méthode de calcul n'est pas encore connue des auteurs du projet mais elle placerait les grands groupes privés en dessous du seuil. Le collège d'avis estime que ces réformes engendraient des concentrations plus intenses et supprime par conséquent le principe de pluralisme structurel.

Une harmonisation des règles

Ensuite, le secteur accepte la

hausse du quota de diffusion en radio d'artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles mais souhaite que les radios privées bénéficient du même profilage que celles de la RTBF. Et les plateformes de streaming ne devraient pas échapper à la régulation.

Recomposition du collège d'avis

Enfin, le collège se réjouit du projet de pouvoir se réunir sans être sollicité par le Parlement ou le gouvernement, mais regrette l'idée de “recentrer sa composition” ainsi que le rôle limité laissé à certains métiers de l'audiovisuel.

L.L.